Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 69 (1886)

Vereinsnachrichten: Société géologique suisse

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VIII

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE SUISSE

Rapport annuel du Comité à l'Assemblée générale de 1886.

Messieurs,

L'an passé, dans votre réunion du Locle, vous avez réélu intégralement votre Comité pour trois ans. Celui-ci s'est constitué de la manière suivante :

MM. E. Renevier, prof. à Lausanne, *président.*
Ed. de Fellenberg, ingénieur à Berne, *vice-président.*
Alb. Heim, prof. à Zurich, *secrétaire.*
V. Gilliéron, prof. à Bâle, *vice-secrétaire.*
F. Mühlberg, prof. à Aarau, *caissier.*
Alph. Favre, prof. à Genève, *assesseur.*
Aug. Jaccard, prof. au Locle, *assesseur.*

Ce nouveau Comité vient vous présenter maintenant son premier rapport annuel, pour l'exercice 1885-86. Pendant cet exercice il a tenu quatre séances : 12 août 1885 au Locle; 28 décembre 1885 et 10 avril 1886 à Berne; 9 août 1886 à Lausanne. La correspondance a suppléé à la rareté inévitable des séances.

Personnel. — Nous ne pouvons constater cette année que trois adhésions nouvelles :

MM. Potier, prof. à l'École polytechnique à Paris.
Dr C. Schmidt de Brugg, actuellement assistant à l'université de Fribourg en Brisgau (Baden).
Dr G. Boehm, privat-docent à l'université de Fribourg en Brisgau.

En revanche nous avons à vous annoncer le décès, bien regrettable, de M. L. Charpy, l'actif conservateur du Musée d'Annecy (Savoie); ainsi que la démission de M. A. Terrisse, qui est allé occuper un poste d'ingénieur au fond de la Russie.

Il en résulte que le nombre des membres de notre Société se monte à 87.

Vu les changements survenus dans le personnel et les nombreuses modifications d'adresses, le Comité a pensé qu'il serait utile de réimprimer le rôle des membres, pour faciliter les rapports entre eux, et en particulier l'envoi de publications; mais il a retardé cette réimpression jusqu'après l'Assemblée générale de Genève, pour pouvoir tenir compte des modifications qui se produiraient dans notre réunion d'été.

Votre Comité a pensé en outre qu'il serait convenable d'envoyer à chaque sociétaire une **carte-diplôme**, constatant sa qualité de membre de la Société géologique. Cette carte sera préparée en deux éditions, une française et l'autre allemande; elle contiendra au verso un court extrait des Statuts. Nous attendons pour en achever l'élaboration, que l'Assemblée générale se soit prononcée sur deux adjonctions aux statuts que lui propose le Comité.

Comptes. — Nos *recettes* se résument dans les chiffres suivants :

6 contributions d'entrée	Fr.	30	—
83 cotisations 1885-86	»	415	—
11 cotisations arriérées	»	55	—
4 cotisations anticipées	»	20	—
Bonification d'intérêt	»	19	—
Total des recettes de l'exercice	Fr.	539	—
Reliquat de l'an dernier	»	571	67
Ensemble	Fr.	1110	67

Nos *dépenses* consistent en :

Élaboration de la carte géologique réduite, expédiée à Berlin	Fr.	400	—
Indemnités de route du Comité	»	124	60
Impression et expédition de brochures	»	123	50
Correspondance	»	17	52
Ensemble	Fr.	665	62

L'exercice se termine donc par un solde en caisse de francs 445,08.

Les comptes de M. Mühlberg, notre consciencieux caissier, ont été soumis aux contrôleurs que vous avez nommés l'an passé, MM. Greppin et Baltzer, qui vous présenteront bientôt leur rapport d'examen.

Il reste à percevoir un petit nombre de cotisations, principalement de membres ne résidant pas en Suisse.

Publications. — Cette année le Comité a fait aux membres de la Société quatre envois, savoir :

a) Revue géologique suisse pour 1885, par E. Favre. (Extraite des *Archives des Sciences physiques et naturelles.*)

b) Compte rendu des travaux de la Section géologique au Locle en 1885. (Extrait des *Archives des Sciences.*)

c) Compte rendu de la réunion annuelle de la Société géologique suisse en 1885. Cette brochure contient, outre les pièces habituelles, la partie géologique du discours présidentiel de M. le prof. Jaccard. Vous aurez remarqué sans doute, l'erreur faite sur la couverture, qui dit 8me, au lieu de 4me réunion.

d) Enfin, nous vous avons expédié récemment le programme de l'excursion dans les hautes Alpes vaudoises, accompagné de 8 profils autographiés.

Ces quatre envois font ensemble 212 pages et 8 planches, ce qui constitue un progrès sur les années précédentes. Nous tirons à 150 exemplaires pour pouvoir adresser aussi nos envois à quelques sociétés correspondantes.

Vous avez vu, Messieurs, par ces envois, que le Comité s'est conformé aux décisions de l'Assemblée générale du Locle, rela-

tives à l'extrait du compte rendu scientifique des *Archives,* et aux profils autographiés du champ d'excursions.

Contribution d'entrée. — M. Schardt avait fait remarquer à l'Assemblée du Locle que les membres de la Société helvétique des Sciences naturelles qui deviennent membres de la Société géologique suisse sont exonérés de la contribution d'entrée, tandis que la réciproque n'a pas lieu. Il demandait que l'on prît des mesures pour remédier à cette inégalité. L'Assemblée du Locle avait chargé le Comité d'examiner cette affaire. Celui-ci estimant qu'on ne peut pas adresser une demande de réciprocité au Comité central de la Société-mère, a décidé de vous proposer le maintien du statu quo.

Adjonctions aux Statuts. — La difficulté de percevoir les cotisations annuelles, hors de Suisse, a fait penser au Comité que nous ferions bien de suivre l'exemple de plusieurs sociétés, et entre autres de notre Société-mère, en admettant le rachat facultatif des cotisations annuelles, par une somme payée une fois pour toutes. D'autre part, nous pensons qu'un sociétaire qui, malgré des avis réitérés, n'aurait pas acquitté sa cotisation pendant deux années consécutives devrait être considéré comme démissionnaire.

En conséquence le Comité vous propose d'ajouter à l'article 4 des Statuts les deux alinéas suivants :

d) Les cotisations annuelles peuvent être acquittées à l'avance pour plusieurs années; elles peuvent aussi être remplacées par un versement unique de 100 francs. Les membres qui rachèteront ainsi leurs cotisations seront dits *membre à vie;* leurs versements devront être capitalisés, et les seuls intérêts de ce capital pourront être appliqués aux frais annuels.

e) Les membres qui, sans excuse valable, n'auront pas acquitté leurs cotisations pendant deux années consécutives seront considérés comme démissionnaires.

Réunion annuelle de Genève. — Notre Comité a chargé son

président de représenter la Société géologique à la Commission préparatoire de la Société helvétique, le lundi 9 août. Pour la première fois nous avons un candidat à proposer pour l'inscription sur les rôles de la *Société-mère*. C'est notre confrère M. Michel Bertrand de Paris.

Nous continuons à remettre à la bibliothèque de la Société helvétique les livres ou brochures qui nous parviennent. Enfin de toutes manières nos rapports sont pleins de cordialité avec la Société-mère qui, tout en reconnaissant notre individualité, nous fait une place très convenable dans son sein, comme vous le verrez ces jours prochains.

Votre Comité a choisi les Hautes-Alpes vaudoises, pour notre excursion régulière de 1886, dont vous avez reçu le programme, accompagné de 8 profils, et qui s'est effectuée conformément à ce programme du 4 au 8 courant, avec une entière réussite. Il vous en sera rendu compte dans la réunion du 11 courant. Le Comité avait toutefois réservé qu'une seconde excursion pourrait avoir lieu aux environs de Genève, après la session helvétique, sous la conduite de M. Alph. Favre; mais celui-ci, pour raison de santé, a décliné cette offre.

Congrès de Berlin. — Par suite d'empêchement de nos collègues MM. Heim et Jaccard, notre Comité n'a été représenté à Berlin que par MM. Renevier et Gilliéron, auxquels s'est adjoint de son propre chef M. Mayer-Eymar. Le Conseil fédéral avait bien voulu nous accorder, pour cette délégation, un subside de 600 francs, lequel partagé entre nos deux délégués, a couvert environ la moitié de leurs frais, sans recours à la caisse de la Société.

Vous avez été tenus au courant des résultats du Congrès de Berlin par une brochure que votre président a adressée à tous les membres de la Société. Cela nous dispense d'y revenir ici. Nous devons toutefois mentionner que le Congrès a renouvelé sa grande *Commission internationale* d'unification géologique, et a choisi le soussigné pour y représenter la Suisse. Cette commission devant se réunir annuellement dans l'intervalle des Congrès, son président, M. le prof. Capellini, l'a convoquée à

Genève pour ces jours prochains, en coïncidence intentionnelle avec la Session helvétique des sciences naturelles, ce qui donnera un intérêt de plus à notre réunion.

Carte géologique d'Europe. — Nous avions, comme vous vous en souvenez, à fournir au Directorium de Berlin le tracé géologique de la Suisse à l'échelle du 1 : 1,500,000me.

Le Comité avait réparti ce travail entre plusieurs de ses membres, mais ceux-ci se trouvaient trop chargés d'autres occupations, pour pouvoir le faire en temps utile. De plus nous avons reconnu que cette réduction gagnerait à être faite par une seule main. Notre collègue M. le prof. Jaccard se trouvant plus libre de son temps, nous l'avons en conséquence chargé de tout le travail, et nous lui avons attribué pour cela une indemnité de 400 francs, jugée équitable, et acceptée par lui.

Le travail de réduction opéré, il a circulé entre les membres du Comité, qui l'ont soumis à vérification et correction, chacun pour la partie qui le concernait naturellement. Puis M. Jaccard en a fait une copie rectifiée, qui a été adressée au Directorium de Berlin le 26 février 1886.

Nous n'avons pas de nouvelles récentes sur l'avancement des travaux, et nous nous en référons à ce qui a été dit dans la brochure sur le Congrès, que notre président vous a expédiée.

Selon ce qui a été convenu à Berlin, le Comité de la carte d'Europe doit se réunir à Paris en septembre prochain[1].

Nous avons été heureux également de pouvoir fournir à MM. Vasseur et Carez des renseignements et des documents pour la partie de la Suisse comprise dans leur nouvelle carte géologique de France, à l'échelle du 1 : 500,000me.

Voilà, Messieurs, un court résumé des faits et gestes de votre Comité, dont nous vous prions d'approuver la gestion.

Pour le Comité :

Le président, E. Renevier, prof.

[1] Cette réunion a été renvoyée à plus tard.

Rapport des commissaires-vérificateurs sur les comptes de 1885-1886.

Les soussignés, chargés par la Société géologique suisse de vérifier les comptes du Comité, après avoir pris connaissance des livres, accompagnés de pièces justificatives, déclarent les avoir trouvés parfaitement en ordre.

Au 30 juin 1886, la fortune de la Société est de.	Fr.	445	08
Au 30 juin 1885 elle était de.....	»	571	67
Il y a donc diminution de.....	Fr.	126	57

Les commissaires-vérificateurs proposent à la Société d'approuver les comptes de 1885-1886, et d'en donner décharge au caissier, M. le prof. Mühlberg, en lui adressant, ainsi qu'aux membres du Comité, tous nos remerciements.

Bâle et Berne, le 25 juillet 1886.

Les contrôleurs :

Ed. Greppin, chimiste.
A. Baltzer, prof.